

JEUDI 27 AOUT à 11h

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**L.J.S. SEROT**  
**70 Chemin de Hourtic**  
**40300 LABATUT**

Exposition à 10h30

#### Conditions de Vente

- ❑ **FRAIS LEGAUX** en sus des enchères : 14,40% TTC
- ❑ **TVA à 20% incluse, récupérable.**
- ❑ Le **PAIEMENT** se fait expressément au comptant.
- ❑ Le **REGLEMENT** devra être effectué soit par chèque certifié, soit par chèque bancaire accompagné de deux pièces d'identité, ou par espèces (encaissement uniquement à la fin de la vente. Maximum 3 049 € par personne pour l'ensemble de ses achats). A défaut de règlement certifié, le commissaire-priseur se réserve le droit de surseoir à l'enlèvement des lots jusqu'à encaissement complet du règlement.
- ❑ **L'ENLEVEMENT** est immédiat, sauf arrangement particulier avec l'étude. La responsabilité de l'acquéreur est immédiate après le prononcé de l'adjudication. Il pourra toutefois être sursis à l'enlèvement pour des raisons techniques, et dans les délais normaux requis pour l'enlèvement, le matériel restant sous la responsabilité de l'acquéreur ; ce report sera alors facturé cent euros (100€) hors taxes par déplacement requis, à la charge de l'acquéreur. La responsabilité du commissaire-priseur ne pourra en aucun cas être retenue, ni pour quelque raison que ce soit après l'adjudication. L'acquéreur est le seul responsable des dommages qu'il causerait à autrui ou au bien d'autrui, et s'engage à les réparer.
- ❑ **ORDRES D'ACHAT** : Le commissaire-priseur, son personnel ou les experts se chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier pour les amateurs ne pouvant assister à la vente. Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. Le commissaire-priseur, son personnel ou les experts ne sont pas responsables pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.
- ❑ **RESPONSABILITE** : une exposition préalable permettant aux personnes de se rendre compte de l'état des lots, la responsabilité du commissaire-priseur ne peut être engagée après la vente. Aucune réclamation de sera admise après la vente, celle-ci étant faite en l'état et sans garantie. L'acquéreur des machines ne répondant pas aux normes de sécurité et de fonctionnement en vigueur s'engage à effectuer les travaux de mise aux normes de sécurité et de fonctionnement en vigueur avant l'expiration du délai de trois mois à compter de la fin de la vente.
- ❑ **BORDEREAUX D'ADJUDICATION ET PAPIERS** sont **délivrés uniquement après la fin de la vente.**

**NICOLAS DAUCHEZ**  
**COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE**

---

1	Un poste à souder semi-automatique FRONIUS Variostar 3100
2	Une perceuse colonne SIDAMO modèle 35CTE n° 1009010 de 2010
3	Une petite table élévatrice GS 250 kg
4	Une grugeuse FEIN Grit
5	Sept différents guides en acier
6	Une échelle en aluminium TUBESCA 2x3m
7	Une échelle en aluminium 2*2m50
8	Un escabeau en aluminium 4 marches
9	Une scie pendulaire RIDGID 590L
10	Une scie pendulaire METABO (mauvais état)
11	Un petit poste à souder portatif LINCOLN Invertec V140S
12	Une pompe d'épreuve RIDGID
13	Un poste découpeur plasma POWERMAX hypertherm 30, portatif
14	Un perforateur autonome BOSCH GBH 36 VF-LI, avec coffret et chargeur
15	Une scie sabre RIDGID 550-1, (en mauvais état)
16	Un petit poste à souder semi-automatique STARFIX Mig à fil
17	Un vieux chariot élévateur gaz CLARK modèle H500 - Y30LPG n° GY235-81-GEF8010, (mauvais état)
18	Un compresseur d'air ABAC 100HP2
19	Un petit lot d'outillage manuel
20	Un transpalette manuel TOTAL LIFTER
21	Un stock de tubes, raccords, visserie, fournitures diverses, constitué de récupérations de chantiers
22	Immatriculation : BN-745-VH Marque : FORD Modèle : TRANSIT Genre : CTTE Type Mines : FMB6JXFAPA Puissance/Energie : 08 GO N° de série : WFOFXXTTFFBK54343 Carrosserie : BENNE Mise en circulation : 20/05/2011 Kilométrage (compteur) : 67 956